

Compte rendu de réunion

Comité Directeur du 23 novembre 2013

Présents :

Madame Durand, Messieurs Savinaud, Sinatti, Berquet, Soulhol, Guenon, Comte.

Excusés :

Messieurs Bastit, Meyniel, Dolique, Tournie

Ecole du club :

Pour être en conformité administrative et donner sa totale autonomie à l'école départementale de vol libre du lot, nous avons décidé de faire voter par l'assemblée générale la dissolution de l'école du club Castelnau Vol Libre. Cette dernière sera remplacée par une nouvelle structure indépendante.

Pliages des parachutes de secours :

L'idée de le programmer sur une journée est évoquée, d'une part pour gagner en convivialité et aussi pour y adjoindre un volet formation, information, sécurité (cela a déjà existé par le passé). Nous ne souhaitons pas voir ce moment se transformer en un service que l'on consomme.

Entretien des sites :

Nous avons reçu les bases autocollantes de la FFVL pour rénover notre affichage sites. Il nous reste à trouver les matériaux pour 3 panneaux (supports) manquants et se réunir pour les confectionner. (Loïc, Fred, Jean Luc, Jacques se chargent de cette réalisation.)

L'abattage de certains arbres à l'atterrissage officiel de Floirac est à prévoir avant mars 2014. Soit par la famille Meyniel, soit par nos soins si ces derniers ne l'ont pas fait avant fin février. (Suivi par Martine, Jean Luc)

Repas club «dit des agriculteurs »

Il doit être relancé, mais sa forme et son organisation font encore débat. Rien n'est arrêté pour l'instant entre l'option d'apporter son couvert et son repas ou l'achat et la réalisation du repas par les membres du club (dans ce dernier cas il y a trop souvent pénurie de main d'œuvre)

Matériels biplaces du club.

Les conditions financières pour les passagers, caution, et modalités d'utilisation seront revues en AG pour acceptation.

Adhérents compétiteurs.

Nous avons pris la décision d'accorder une récompense financière aux deux compétiteurs du club (Loïc et Fred) qui ont obtenu de très brillants résultats cette année au plus haut niveau.

Par ailleurs, nous proposerons au vote lors de l'A.G. le remboursement de la cotisation club aux futurs compétiteurs qui participeront à 4 manches de niveau B.